



**La séance en Assemblée nationale qui devait se tenir le 11 janvier 2016 pour ouvrir l'année législative et marquée l'entrée en fonction de la 50<sup>e</sup> législature, se tiendra finalement le jeudi 4 février, selon ce qu'a précisé les présidents des deux chambres.**

Jocelerme Privert, président du Sénat et Cholser Chancy, président de la chambre basse, ont tenu à informer le public en général et la Presse en particulier, que les Sénateurs et Députés sont convoqués à une Séance en Assemblée Nationale, le jeudi 04 février 2016 à 11h am au Palais Législatif.

Dans ce contexte de crise, cette séance constitue un élément important en vue d'assurer la succession de Michel Martelly, puisqu'il lancera l'année de travail de la 50<sup>e</sup> législature qui pour ra procéder alors à la ratification d'un nouveau Premier ministre.